

Département de la Moselle

Arrondissement de BOULAY

Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Extrait du procès-verbal des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 26 janvier 2024

Sous la Présidence de Monsieur Jean-Michel BRUN, Président

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames Patrick PIERRE, Roselyne DA SOLLER, Franck ROGOVITZ, Ginette MAGRAS, Denis BUTTERBACH, Jean-Claude BRETNACHER, Thierry UJMA, Christine THIEL, Vice-présidents

Membres en fonction : 10

Membres présents : 8

Dont représentés : 0

Membres absents : 2

POINT n°1 : Créations de poste – avancement de grade – 2024 – divers services

Vu les lignes directrices de gestion

Monsieur le Président indique qu'il y a lieu de créer les postes pour permettre la nomination des agents qu'il souhaite avancer en grade au titre de 2024.

Il s'agit d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe au 1^{er} janvier 2024 à hauteur de 35h/semaine pour Mme Mélanie CHESINI, d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe pour M. Grégory HENNER à compter du 1^{er} mars 2024 à hauteur de 35h/semaine, d'un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à hauteur de 35h/semaine pour M. Hervé JOSSEAUME à compter du 1^{er} décembre 2024 et d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} juillet 2024 à hauteur de 35h/semaine pour M. Martial WEISSE.

Après en avoir délibéré, les membres de du Bureau décident à l'unanimité :

- 1) De créer les postes proposés ci-dessus,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces financières et administratives afférentes.

POINT n°2 : Contrat annuel – Ecole des parents et des éducateurs – dispositif PAEJEP

Monsieur le Président indique qu'il y a lieu de renouveler pour 2024 le partenariat avec l'école des parents et des éducateurs. Le montant annuel est de 11.000 €.

Après en avoir délibéré, les membres de du Bureau décident à l'unanimité :

- 1) D'accepter le renouvellement du partenariat et la prolongation du dispositif PAEJEP pour 2024 pour un montant de 11.000 €,
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces financières et administratives afférentes.

POINT n°3 : Dispositif d'aide au développement économique – Mme Alexia DORCZYNSKI

Monsieur le Président indique qu'il y a lieu au vu du règlement d'aide au développement économique d'attribuer à Mme Alexia DORCZYNSKI une aide de 6000 € pour le développement d'une activité de maréchal ferrant à Boulay (les sabots d'or). L'aide porte sur l'achat d'un véhicule électrique professionnel plafonné à 20.000 €.

Après en avoir délibéré, les membres de du Bureau décident à l'unanimité :

- 1) D'accepter de verser une aide de 6000 € à Mme Alexia DORCZYNSKI
- 2) D'autoriser le Président à signer toutes les pièces financières et administratives afférentes.

Les membres du bureau,

Jean-Michel BRUN,

Philippe SCHUTZ,

Denis BUTTERBACH,

Jean-Claude BRETNACHER,

Franck ROGOVITZ,

Thierry UJMA,

Roselyne DA SOLLER,

Christine THIEL,

Patrick PIERRE,

Ginette MAGRAS,